



Delegation of Canada
to the OSCE

Délégation du Canada
auprès de l'OSCE

Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine de l'OSCE 2017

Session de travail 1 - Allocution de la délégation du Canada, prononcée par l'ambassadeur Natasha Cayer, Représentante permanente du Canada auprès de l'OSCE

Lundi le 11 septembre 2017

Le Canada accueille chaleureusement le nouveau Représentant pour la liberté des médias, M. Harlem Désir, et nous le remercions pour son engagement envers la liberté des médias. M. le Représentant, nous sommes confiants que vous et votre modeste mais excellent équipe serez en mesure de continuer les efforts soutenus de votre prédécesseure, Mme Dunja Mijatovic, afin de souligner les défis auxquels les États participants doivent répondre et de proposer des solutions qui mèneront à un plus grand respect de la liberté d'expression et de la liberté d'opinion, ainsi que du rôle essentiel joué par les médias libres et indépendants dans nos sociétés démocratiques.

Il est maintenant clair pour tous que les nouvelles technologies qui continuent de révolutionner le monde des médias et des communications présentent à la fois des opportunités formidables d'émancipation mais aussi des risques réels de répression et de manipulation.

Le Canada est vivement préoccupé par les pratiques de certains États de l'OSCE qui n'hésitent pas à censurer, à intimider, à persécuter et à emprisonner des militants des droits de la personne, journalistes et autres blogueurs exerçant leurs droits, qu'ils soient en ligne ou hors ligne. Dans d'autres situations, les autorités étatiques échouent dans leur mission de prévenir et d'assurer une réponse efficace lorsque les journalistes sont harcelés, attaqués, blessés ou même tués. Contrairement à ce que certains États prétendent, il ne s'agit pas ici de conférer des droits spéciaux aux journalistes et autres travailleurs des médias, mais bien de s'assurer qu'ils peuvent exercer, comme tout individu, leurs droits à la liberté d'expression et d'opinion, tels que stipulés par de multiples accords internationaux et régionaux.

Tout en notant la spécificité de chaque contexte national, nous notons en particuliers les défis à liberté des médias au Turkménistan, Ouzbékistan, Azerbaïdjan, Tadjikistan, Kazakhstan, Biélorussie, Russie, Turquie, Kirghizistan, Macédoine, Arménie, tous pays de l'OSCE récemment jugés par Freedom House de ne pas avoir la liberté des médias. Nous notons aussi la situation déplorable en Crimée occupée, une des pires au monde.

Compte tenu des menaces sérieuses qui pèsent continuellement sur la libre expression et les médias libres de la région de l'OSCE, le Canada ne peut que réitérer ses quatre recommandations faites lors des réunions précédentes:

1. Que les États participants de l'OSCE respectent intégralement leurs engagements à l'OSCE et leurs obligations internationales en ce qui concerne les droits à la liberté d'association, à l'assemblée pacifique et à la liberté d'expression, en ligne ainsi qu'ailleurs.
2. Que les États participants s'assurent que les restrictions à la liberté d'expression sont prescrites par la loi, transparentes et que leur justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique.
3. Que le Représentant pour la liberté des médias poursuive ses efforts visant à stimuler la réflexion et l'action des États participants sur la façon de prôner la liberté d'expression et la liberté des médias au moyen d'Internet.

4. Que le Représentant pour la liberté des médias continue d'appeler l'attention des États participants sur les problèmes de mise en œuvre, tout en mettant l'accent sur les violations flagrantes de la liberté d'expression, la liberté des médias et la sécurité des journalistes.